



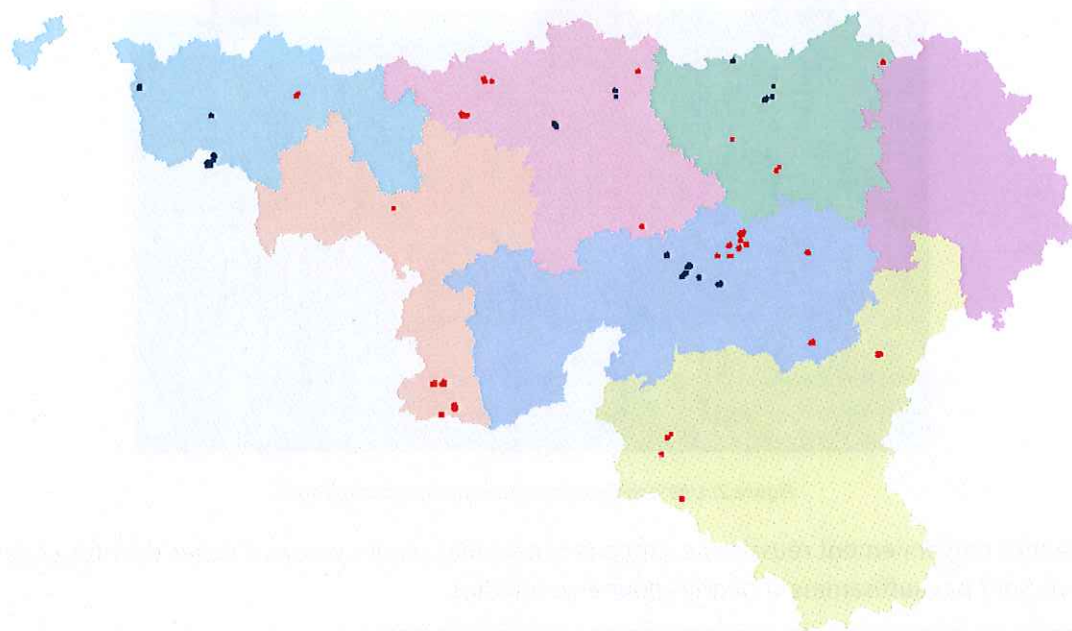
**Natagriwal, 2015 – [www.natagriwal.be](http://www.natagriwal.be)**

# Suivi scientifique des bandes paysagères à fleurs des prés et à fleurs des champs.

Bilan de la saison 2015, par Valentin Gilliaux – cellule d'appui scientifique

## Taux de réussite

Un échantillon de 106 bandes appartenant à 25 agriculteurs (69 bandes à fleurs des prés de 16 agriculteurs et 37 bandes à fleurs des champs de 9 agriculteurs) a été suivi en 2015. Les bandes ont toutes été engagées récemment : en 2013 ou 2014 pour les fleurs des prés et 2015 pour les fleurs des champs. Elles ont également été sélectionnées de façon à couvrir la majorité du territoire de la Région Wallonne.



*Figure 1: Localisation des bandes à fleurs des prés (en rouge) et des bandes à fleurs des champs (en bleu)*

### a) Bandes à fleurs des prés

59 bandes à fleurs des prés ont pu faire l'objet d'une évaluation de leur réussite. Les 19 restantes étaient mal implantées (autre objectif ou non-engagées). Au final, 50 évaluations ont été effectuées car les bandes localisées sur une petite parcelle gérée en un bloc ont été évaluées comme une seule bande.

Une deuxième visite a été effectuée fin août sur les bandes qui étaient fauchées lors du premier passage.

Sur les 50 évaluations, 26 sont réussies, 6 sont moyennement réussies et 18 sont ratées.

Les causes d'échec sont :

- Mauvaise localisation : Ce problème concerne 5 bandes sur 50. Une bande mal localisée est soit trop peu visible depuis un point de passage, soit située à un endroit trop ombragé ou humide.
- Présence d'adventices problématiques : Ce problème concerne 10 bandes sur 50. Les adventices jugées problématiques d'un point de vue agronomique sont les rumex, les chardons et les orties. Une bande est en échec lorsqu'au moins une de ces espèces est trop fréquente pour être traitée au pied par pied ou en localisé.
- Pas ou peu de fleurs : Ce problème concerne 7 bandes sur 50. Il est généralement associé à de mauvaises conditions de semis, une exposition trop ombragée ou une concurrence trop forte de graminées compétitrices (ray-grass, houlque...).



Figure 2: Une bande où les rumex ne sont pas gérables.

Les bandes moyennement réussies ne sont pas concernées par les causes d'échec décrites ci-dessus, mais ne sont pas suffisamment fleuries pour être réussies.



Figure 3: A gauche: Une bande abondamment fleurie (réussie). A droite: une bande insuffisamment fleurie (moyennement réussie).



### **b) Bandes à fleurs des champs**

22 bandes à fleurs des champs ont pu faire l'objet d'une évaluation de la réussite. Les 15 restantes étaient mal implantées (autre objectif ou non-engagées).

Sur les 22 évaluations, 4 sont réussies, 3 sont moyennement réussies et 15 sont ratées.

Les causes d'échec sont : une mauvaise localisation (4 bandes sur 22), trop peu de plantes messicoles (15 bandes sur 22) et présence d'adventices non-gérables (1 bande sur 22). Les différents critères de réussite sont décrits ci-dessus, au point a) Bandes à fleurs des prés.

Ce faible taux de réussite est à nuancer. Avec les bandes de seulement 4 agriculteurs qui ont pu être évaluées, l'échantillonnage n'est pas suffisant pour que les résultats soient représentatifs de l'ensemble des bandes engagées.

## Respect du cahier des charges

Plusieurs infractions au cahier des charges ont été constatées. Celles-ci sont toutefois peu courantes.

- Plusieurs dépôts ont été observés : fumier, déchets végétaux, abreuvoir, remorque... (5 bandes sur 72).
- Fauche sans zone refuge : A nuancer car dans certains cas, la zone refuge a pu être fauchée avec l'accord du conseiller (bandes envahies de rumex par exemple). (4 bandes sur 72)
- Traces de passage (2 bandes sur 72).
- Sol mal travaillé : Le semis d'une bande à fleurs des prés a visiblement été mal préparé (1 bande sur 72).

## Conclusion

Cette année, le taux de réussite des bandes paysagères était en baisse par rapport aux années précédentes. Dans certains cas (bandes mal localisées par exemple), un simple changement d'objectif peut faire passer une bande d'échec à réussie. Pour d'autres bandes, l'échec est dû à une mauvaise application du cahier des charges.